

L'enseignement supérieur français par-delà les frontières

L'urgence d'une stratégie

Pourquoi exporter à l'étranger notre offre d'enseignement supérieur ?

Le contexte international est très prometteur

Une explosion de la demande
d'enseignement supérieur dans
le monde

Liée

Au développement des
classes moyennes

En 2000	En 2013	En 2030
100	→ 199	→ 400
millions	millions	millions

En 2030, à peine 22 % des classes moyennes seront en Amérique du Nord et en Europe contre 49% en 2013. L'Asie Pacifique représentera 65 % de la classe moyenne mondiale.

**et qui s'exprime par une forte demande d'importation
de capacités et d'expertises étrangères**

Seulement 2% des étudiants dans le monde sont mobiles à l'international



Quatre logiques d'importation pour les systèmes d'enseignement supérieur étrangers

Un problème d'offre locale

L'importation de programmes étrangers répond à un **besoin d'expansion de l'offre locale** face à la massification de l'enseignement supérieur.

Un enjeu local de diversification

Dans certains pays, des filières disciplinaires sont **très peu développées voire inexistantes**, la demande est ainsi particulièrement forte sur les filières supérieures des **sciences de l'ingénieur et techniques**.

Une demande locale de capacités de recherche

Répondre à une demande de **montée de qualité et de renforcement des capacités de recherche** des établissements locaux

La recherche du prestige universitaire

Stratégie de hub: agréger une offre suffisamment importante et prestigieuse pour devenir un hub régional.



Un enjeu de diplomatie d'influence pour les pays exportateurs

L'opportunité pour les **Etats** de répondre à une **demande croissante d'expertise étrangère** pour développer, diversifier et faire monter en qualité les systèmes d'enseignement supérieur des pays hôtes.

Un outil efficace pour développer notre **rayonnement scientifique et culturel et notre diplomatie économique.**



Une pluralité de motivations pour les établissements d'envoi (1)

Renforcer sa marque à l'étranger

Augmenter la visibilité et le prestige de l'institution
Accéder à l'expertise/réseau de l'institution partenaire
Figurer dans le haut des classements internationaux

Diversifier le recrutement, détecter et sélectionner les étudiants

Accéder à des profils difficiles à attirer en France
Détecter et sélectionner des talents pour alimenter le système national d'enseignement supérieur

Développer et accroître les partenariats de recherche

- A travers les partenariats noués localement:
- Accéder à des terrains pertinents
 - Capter des financements locaux plus divers
 - Profiter des législations locales plus libérales pour développer certains projets de recherche

Générer des revenus

- Diversification des modes de financements par :
- Une offre structurée autour de contrats marchands
 - Des partenariats de recherche lucratifs
 - Des offres spécifiques orientées vers des marchés solvables



Une pluralité de motivations pour les établissements d'envoi (2)

Accompagner les activités des entreprises

Les programmes à l'étranger, parce qu'ils forment des étudiants locaux à une culture d'enseignement supérieur spécifique davantage internationale et plus en phase avec les compétences adaptées aux besoins du marché, bénéficie aux entreprises qui peuvent élargir leur pool local de recrutement.

Offrir une expérience multinationale d'études

L'implantation à l'étranger permet à de nombreux établissements de faire circuler leurs propres étudiants au sein d'un véritable réseau international, afin d'offrir une expérience et des compétences en phase avec la mondialisation de l'économie.

S'inscrire dans une dynamique de coopération au développement

L'implantation à l'étranger répond souvent à un besoin local exprimé en termes de développement ou de renforcement de capacités, soit par un gouvernement, soit par des acteurs de l'enseignement supérieur local.



Les modalités d'implantation

A- COLLABORATIVE



- 1- Diplôme délocalisé
- 2- Établissement associé

B- INDÉPENDANTE



- 1- Campus satellite
- 2- Franchise

C-L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE



A- COLLABORATIVE

1- Diplôme délocalisé

L'institution d'origine est habilitée à dispenser un programme au sein de l'institution partenaire dans le cadre d'une convention, avec son propre corps enseignant, souvent appuyé par des professeurs de l'institution partenaire, et à décerner son propre diplôme.

- **Licence de droit** proposée par l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne au sein de l'Université El Salvador en Argentine.

Collaboration entre les établissements étrangers délocalisant leurs formations et les institutions d'enseignement supérieur ou autres prestataires du pays d'accueil dans la conception, la délivrance et l'assurance qualité du programme académique.

- **Master II Pharmacocinétique** proposé par l'Aix-Marseille Université au sein de l'Université de pharmacie de Hanoi au Vietnam.
- **Master I Comptabilité et Contrôle** proposé par l'Université de Bordeaux au sein de l'Institut Supérieur de Comptabilité, Audit et Finance (ISCAF) au Maroc.
- **Diplôme d'université Economics of Banking and Finance** proposé par l'Université Paris 9 Dauphine au sein de la Saint-Petersburg State University of Economics and Finance en Russie.
- **Master II Science politique et relations internationales** proposé par l'Université Jean Moulin Lyon 3 au sein de l'Université franco-gabonaise Saint-Exupéry au Gabon.



COLLABORATIV E

2- Établissement associé

L'établissement d'origine délivre son offre de formation au sein d'une structure spécifique qui est soit hébergée par un établissement étranger partenaire, soit créée avec un établissement étranger. Il n'y a pas d'investissement dans une structure en propre. Le programme d'études peut être entièrement conçu et structuré sur l'offre de l'institution mère ou adapté à la demande du partenaire étranger.

Collaboration entre les établissements étrangers délocalisant leurs formations et les institutions d'enseignement supérieur ou autres prestataires du pays d'accueil dans la conception, la délivrance et l'assurance qualité du programme académique.



Université de technologie sino-européenne de l'université de Shanghai (UTSEUS)



B- INDÉPENDANTE

1- Campus satellite

Un établissement indépendant est créé dans un pays d'accueil, plus ou moins identique à l'établissement d'origine. Cet établissement est alors responsable du recrutement des enseignants, de l'admission des étudiants, de l'administration du programme, de la remise des diplômes et de l'assurance qualité.

L'établissement d'enseignement supérieur offrant sa formation à l'étranger est entièrement responsable de la conception, de la délivrance et de l'assurance qualité de ses programmes académiques dans le pays d'accueil.

Institut Paris Dauphine | Tunis



Skema Suzhou



ESSEC Singapour



Toulouse Business School - Barcelone



INDÉPENDANTE

L'établissement d'enseignement supérieur offrant sa formation à l'étranger est entièrement responsable de la conception, de la délivrance et de l'assurance qualité de ses programmes académiques dans le pays d'accueil.

2- Franchise

Une institution autorise un établissement à l'étranger à délivrer son programme. Le diplôme est remis par l'institution d'origine et l'assurance qualité est de son ressort. La délivrance de la formation incombe principalement à l'établissement à l'étranger, mais l'institution d'origine peut occasionnellement l'assister. Le recrutement des étudiants et la mise à disposition des infrastructures sont de la responsabilité de l'institution à l'étranger.



Vatel Tunis



ESMOD Beyrouth



C-ENSEIGNEMENT A DISTANCE

(A) *Entièrement à distance* : l'établissement d'origine délivre son ore de formation entièrement à distance sans qu'il y ait de face-à-face.

(B) *Blended learning* (apprentissage mixte) : utilisation conjointe des cours à distance et du mode d'apprentissage traditionnel (présentiel). L'établissement d'origine propose des programmes faisant alterner des programmes à distance et des sessions de face-à-face. Les enseignements en présentiel sont assurés par des partenaires locaux.

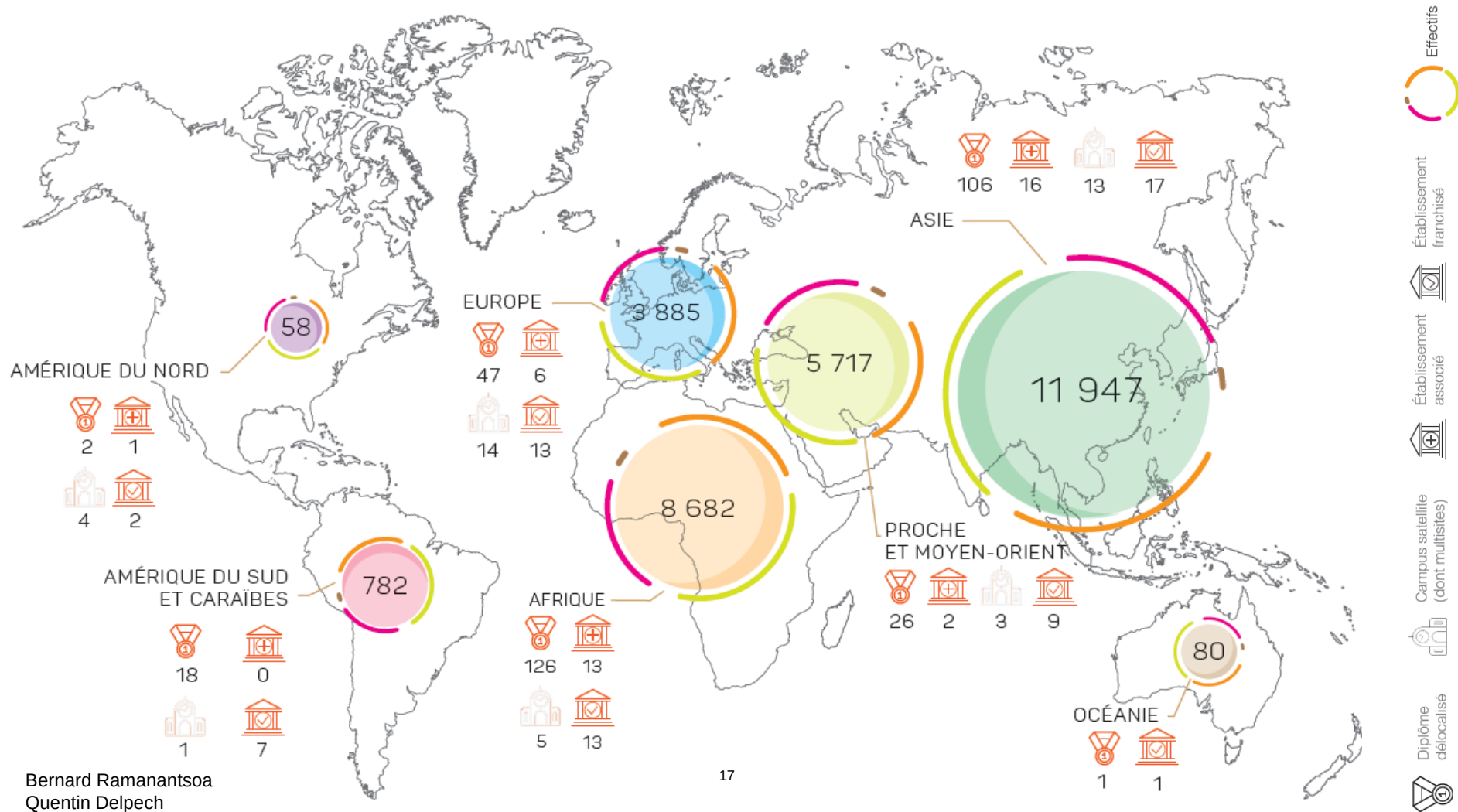


L'offre française, plutôt une offre de niche ?

Tableau de bord de l'internationalisation

		Effectifs	Classement	Tendance
Mobilité des étudiants	Mobilité entrante (étudiants étrangers - 2014/2015)	298 902	3ième	↑
	Mobilité entrante (étudiants en mobilité internationale - 2013)	228 639	4ième	↑
	Part mondiale (2013)	6,5 %	4ième	↓
	Mobilité sortante (2014)	84 059	5ième	↑
	Ratio de mobilité sortante*	2,7	10ième**	↑
Offre à l'étranger	Nombre de programmes (2015)	605		?
	Effectifs (2015)	36 819	4ième	?
Publications scientifiques	Part mondiale (2012)	3,6 %	6ième	↓
	Publication en collaboration internationale (2012)	48,9 %	7ième	↑





Un premier panorama exhaustif...

+600

Programmes français
sont proposés à
l'étranger

140

Implantations physiques
dont 40 campus satellites
38 établissements associés
62 établissements franchisés

+320

Diplômes délocalisés

138

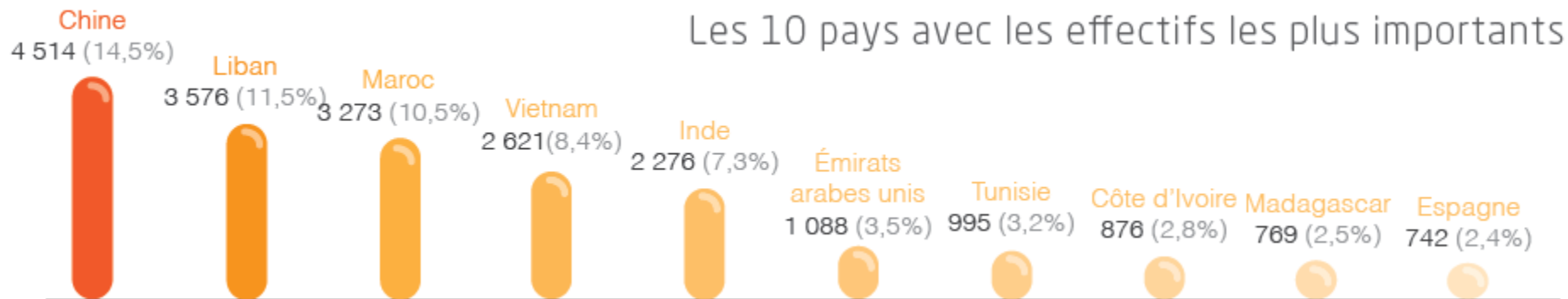
Programmes de
formation à distance

37 000

**Étudiants à
l'étranger**



...avec des résultats qui révèlent une présence française apparemment correcte...



Où l'offre française est-elle la plus développée ?

Par effectif



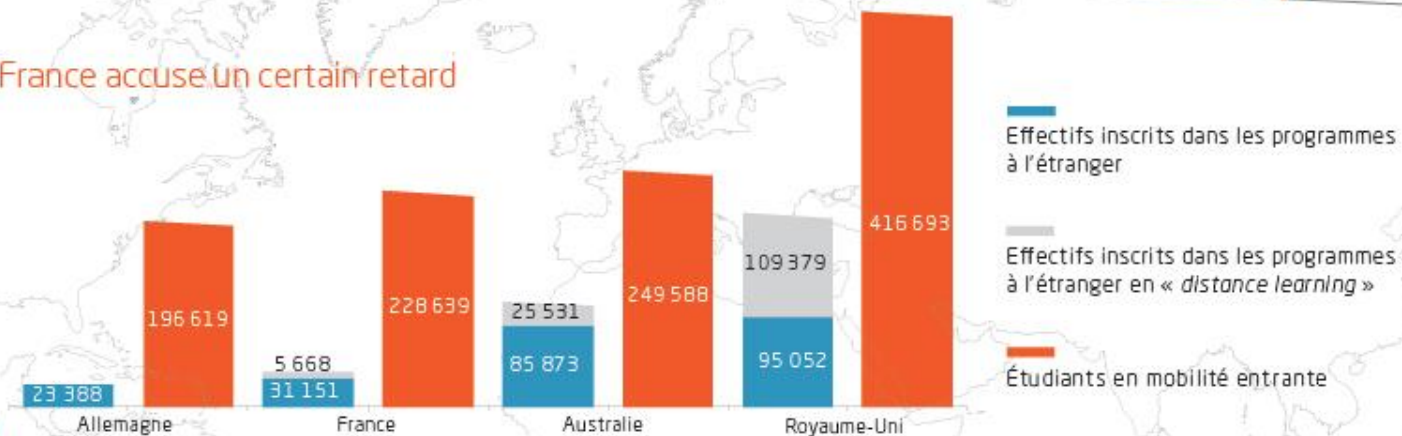
Par nombre de formations



...mais nos concurrents ont déjà pris position, surtout **pour l'enseignement à distance**

L'enseignement supérieur français par-delà les frontières : l'urgence d'une stratégie

La France accuse un certain retard



Certaines données « interpellent »

2/3

des programmes impliquent un partenaire académique

Près de

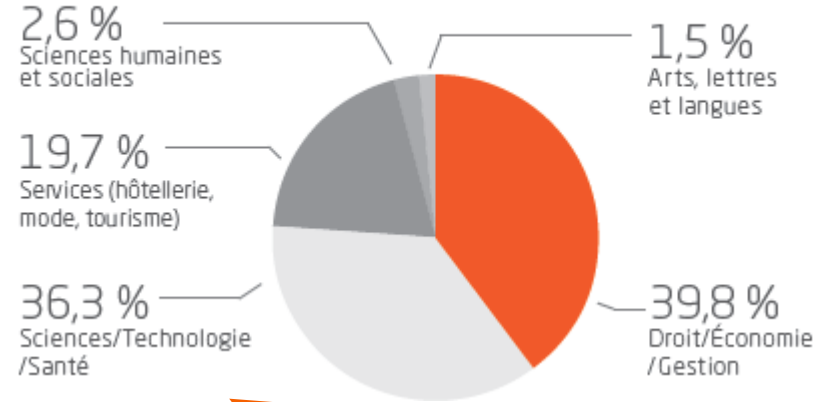
2/3

des programmes sont entièrement ou partiellement dispensés en français

70%

des diplômes sont délivrés au niveau du second cycle alors que les autres pays privilégient davantage le niveau bachelor (**80 %** des diplômes en Allemagne)

Répartition des inscrits par discipline



Focus sur les écoles d'ingénieurs

L'enseignement supérieur français à l'étranger par-delà les frontières

Écoles d'ingénieurs

7 000
étudiants
à l'étranger

19 000
étudiants
étrangers
accueillis
en France

Écoles de commerce

3 000
étudiants
à l'étranger

20 000
étudiants
étrangers
accueillis
en France

Universités

10 000
étudiants
à l'étranger

218 000
étudiants
étrangers
accueillis
en France

- Environ 7000 étudiants: Chine, Inde, Vietnam, Maroc
- Sur un total d'environ 200 écoles – publiques et privées – au moins 22 disposent d'une offre à l'étranger
- En effectifs, quelques établissements concentrent l'offre (ICAM, Grenoble INP, Groupe des écoles Centrale)
- Au moins 24 programmes majoritairement sous la forme d'établissements associés, essentiellement en Chine (10) et au Maroc (6)
- Beaucoup d'adaptation au niveau de la langue d'enseignement (45% uniquement en français), dans les cursus (modèle articulation prisé), dans la diplomation (*bachelor et 4+1 vs 3+2*)
- Enjeux autour de diplomation et évaluation



Quelles priorités ?

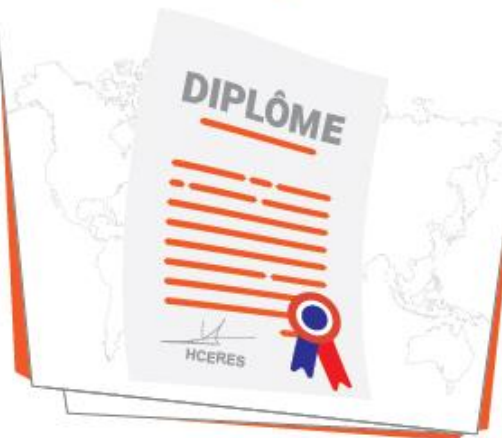
L'enseignement supérieur français par-delà les frontières : l'urgence d'une stratégie

3 grands axes d'action pour l'état

Renforcer à tous les niveaux le pilotage des stratégies internationales



Assurer la qualité de l'offre à l'étranger



Diversifier les moyens de financement pour développer notre offre à l'étranger



Quelles priorités ?

- **Créer un dispositif statistique de suivi de l'offre**
 - **Renforcer à tous les niveaux le pilotage des stratégies internationales (professionnalisation, structuration d'un champ d'expertise, etc.)**
 - **Se positionner sur le marché de l'accréditation internationale**
 - **Clarifier le mandat international des agences d'évaluation**
 - **Appliquer « massivement » aux diplômes délocalisés le décret n°2002-654 du 30 avril 2002 concernant les frais de scolarité**
 - **Proposer des Bachelors professionnalisants**
 - **Proposer des Masters en un an**
- } pour rendre notre offre plus conforme aux standards internationaux



Merci pour votre attention !

